

3. SOUSCRIRE À UNE API DE L'INSEE

- [Souscrire à une API de l'INSEE](#)

Souscrire à une API de l'INSEE

Créer ou migrer son compte Insee

À compter du 28 février 2025, la souscription à l'API 3.11 du nouveau portail de l'Insee nécessite la création d'un compte auprès de ce portail. Rendez-vous sur le nouveau portail à l'adresse suivante <https://portail-api.insee.fr/> et cliquez sur le menu **SE CONNECTER**.

Sur la page suivante, cliquez sur le bouton **CONNEXION POUR LES EXTERNES**.

Figure 4.1. Connexion au portail

Laissez vous guider pour la création de votre compte. Surveillez vos courriers indésirables, des e-mails de confirmation de création de votre compte vont vous être envoyés.

Note

Si vous aviez un compte sur l'ancien portail, il sera reconnu, votre ancien mot de passe sera toujours valable suite à l'e-mail de confirmation de migration de ce compte utilisateur.

Une fois votre compte vérifié, connectez-vous.

4.2. Créer son application

Cliquez sur le menu APPLICATIONS puis sur le bouton CRÉER UNE APP.

5

Sirene - Guide utilisateur Opendsi.fr

Sur l'écran suivant, contentez-vous de compléter le NOM DE L'APPLICATION : Dolibarr/Easya par exemple et une DESCRIPTION avant de cliquer sur le bouton SUIVANT.

6

Sirene - Guide utilisateur Opendsi.fr

À l'étape suivante, cliquez directement sur le bouton SUIVANT.

Enfin, cliquez sur le bouton CRÉER L'APPLICATION.

7

Sirene - Guide utilisateur Opendsi.fr

Cliquez sur les boutons SUIVANT jusqu'à obtention de l'écran de succès de la création de votre application.

4.3. Souscrire à l'API et récupérer le token d'accès

Connecté sur le portail, parcourez le CATALOGUE et trouvez (ou recherchez) l'API sirene.

Cliquez sur sa tuile et cliquez sur le bouton SOUSCRIRE.

8

Sirene - Guide utilisateur Opendsi.fr

Cliquez ensuite sur l'API Sirene pour afficher le bandeau de droite et récupérer le token nécessaire au bon fonctionnement du module.